



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille que :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires 2026 du conseil municipal a été adopté à la séance ordinaire du 8 décembre 2025.

Les séances auront lieu au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à **19 h**. Les dates déterminées sont les suivantes :

12 janvier
2 février
2 mars
13 avril
4 mai
1^{er} juin

6 juillet
10 août
14 septembre
12 octobre
2 novembre
7 décembre

DONNÉ À Saint-Camille, ce 19^e jour de décembre de l'an 2025.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 19^e jour du mois de décembre de l'an 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour de décembre 2025.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière